

*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
15 janvier 2024 à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents
Bombardier, Anne-Marie, enseignante
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste
Jacques, Geneviève, surveillante
Labbé, Francis, parent
Lacroix, Annie-Claude, enseignante
Lehouillier, Marie-Ève, parent
Lemieux, Flavie, élève – Vice-présidente du comité des étudiants
Leunga Noukwe, Isambert, parent
Pehlemann, Amélie, enseignante
Pharand, William, élève substitut
Pinsonneault, Patrick, directeur
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée
Sévigny, Lysanne, enseignante
Tremblay, Marie-Claude, parent

ÉTAIENT ABSENTS

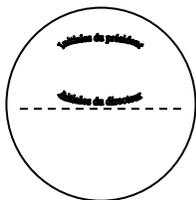
Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants
Boisvert, Caroline, enseignante
Chénard, Geneviève, parent
Dionne, Patricia, parent substitut
Lessard, Marie-Christine, parent substitut
Pariseau, Charles-Emmanuel, parent
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Aucun.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres. Le président substitut, Francis Labbé, en l'absence du président, Charles-Emmanuel Pariseau, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 04.



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Marie-Claude Tremblay, appuyé par Sonia Bilodeau et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2023

À la suite d'une lecture individuelle du procès-verbal, une demande de modification a été demandé.

Sonia B. demande que le point 8 d) à la page 5 soit modifié comme suit : au lieu de « ... l'augmentation de la demande... » écrire « ... l'offre de choix de plateaux... ».

Il est proposé par Anne-Marie Bombardier, appuyé par Marie-Ève Lehouillier et résolu :

QUE le procès-verbal du 20 novembre 2023 soit accepté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

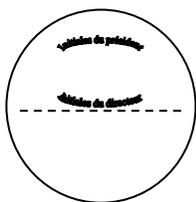
4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

a) Suivi du point 7 a) Accès 5 – PV du 20 novembre 2023 : Patrick P. nous avise que des rencontres ont eu lieu et d'autres sont encore à venir. Il y a beaucoup de discussions sur l'entente de partenariat et la méconnaissance de celle-ci. À suivre.

b) Suivi du point 7 d) Écrans – PV du 20 novembre 2023 : Patrick P. nous informe que tout le filage est installé pour la pose des écrans. La finalité du projet approche.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

6. MESSAGES

a) Représentants des élèves :

Nouveaux projets : Pas de nouveaux projets à annoncer.

Instagram : Flavie Lemieux mentionne que le projet a été concrétisé et est maintenant en fonction. Pour l'instant tout se passe bien.

Comité LGBTQ+ : Flavie L. annonce que le comité a été créé et les rencontres ont débuté. Un enseignant est présent lors de ces rendez-vous.

Éclipse 2024 : William Pharand confirme que l'organisation d'une activité spéciale et générale pour tous les élèves de l'école est en cours.

Patrick P. assure que l'école sera ouverte lors de la journée de l'éclipse solaire et que l'activité spéciale y étant rattachée sera maintenue.

b) Représentant du comité de parent :

Aucun.

c) Présidence :

- **Représentant de la communauté** : Patrick P. mentionne qu'une personne s'est manifestée pour combler le poste de représentant de la communauté. L'information a été envoyée à Charles-Emmanuel. À suivre.
- **Démission d'un membre** : Patrick P. annonce que malheureusement Geneviève Chénard quitte le conseil d'établissement, car elle vit un conflit d'horaire.

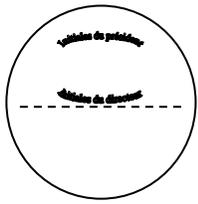
d) Représentant du personnel :

Lysanne Sévigny : les activités spéciales organisées le vendredi 22 décembre, avant le départ des élèves pour le congé des fêtes, se sont vraiment bien déroulées. Geneviève Jacques confirme et affirme que malgré le taux d'absence ($\pm 40\%$), les élèves qui sont restés pour participer ont été comblés.

Lysanne S. : Une conférence de l'Astrolab Mégantic d'une durée de 45 minutes a été présentée aux élèves. Ce fût un succès. / Les inscriptions à la « journée blanche » sont complétées à Saint-François. / Il y avait une problématique de circulation massive et dérangeante des élèves sur les étages en début d'année. La situation s'est grandement améliorée depuis que les escaliers aux bouts des corridors ont été barrés. / Finalement, l'étape se terminera à la date prévue, aucun changement occasionné par la grève.

e) Représentant de la communauté :

Aucun.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

7. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

Une nouvelle conseillère en orientation s'est officiellement jointe à l'équipe.

Les lumières du débarcadère au pavillon Le Ber sont défectueuses (problème intermittent). Heureusement, un chantier prévu à l'été 2024 a été confirmé pour que la réfection de tout le système des lampadaires soit faite.

a) Budget 2023-2024 :

Le dossier est réglé à 95 %. Il reste un seul point en litige avec le CSS à régler. Le budget sera présenté au prochain conseil d'établissement.

b) Phénix (Sortie) :

L'activité entraînant peu de frais a été un succès et a été très appréciée. Un peu plus populaire du côté du pavillon St-François. Il y a eu environ 300 participants (employés, élèves et familles).

c) Cellulaire (Nouvelles balises) :

Une lettre avisant officiellement les parents, les élèves et le personnel sera envoyée au courant de la semaine du 15 janvier 2024. Nous attendions celle du centre de service, mais il y a du retard. C'est pour quoi, nous avons décidé d'envoyer une lettre « maison ».

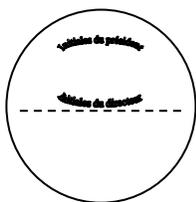
En ce qui concerne notre école, les nouvelles balises ne posent pas de problème réel, car nous les appliquons déjà en grande partie. Cependant, nous allons demander l'exclusion de l'utilisation du système de boîtes ou de pochettes en classe pour entreposer les cellulaires, car il y a risque de perte, de vol ou d'endommagement et l'école est responsable de rembourser advenant qu'une telle situation se produise. Une exception sera tolérée pour les classes dites « fermées ».

Les cellulaires seront autorisés en classe seulement dans une optique où il devient un outil pour supporter un projet autorisé par l'enseignant.

La conséquence d'un cellulaire non autorisé en classe est que ce dernier sera confisqué. Le parent devra se déplacer et venir le récupérer au secrétariat si c'est la première fois. Ensuite, il y a une gradation prévue et annoncée dans l'agenda scolaire. Advenant que le jeune ou le parent s'oppose à la remise du cellulaire, une suspension externe est appliquée.

d) Annonces du ministre de l'Éducation et plan de match pour rattrapage :

Une enveloppe de quelques centaines de milliers de dollars sera remise au CSSRS qui le distribuera par la suite.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Nous avons déjà une offre, sous le nom de *Tandem en prolongation*, pour apporter du soutien académique aux élèves ayant des besoins. Nous en profiterons pour la rendre accessible à tous les élèves.

Aussi, Accès 5 est déjà en place. Peu d'enseignants et d'élèves savent que ce partenariat est disponible pour tous les élèves. Nous en ferons donc la promotion.

Une aide sous forme de tutorat sera aussi mise en place. Le tutorat sera proposé aux enseignants n'ayant pas une tâche pleine en premier lieu. La possibilité que cela se déroule durant les journées pédagogiques est envisagée.

La valeur en pourcentage des examens finaux a été revue à la baisse. Il se pourrait aussi que les dates du bris horaire de fin d'année soient appelées à changer, mais rien n'est encore statué officiellement.

e) Voyages :

▪ New-York :

La grève lors de la journée du voyage à New-York a occasionné une situation imprévue. Puisque les enseignants ne pouvaient pas accompagner le groupe, il a fallu trouver une solution rapidement, sans quoi, l'école devait rembourser toutes les personnes inscrites. Aucune assurance ne couvre ce type de situation. Cela repose donc sur l'école. Finalement, la direction et une autre personne non reliée à l'école ont remplacé à pied levé les enseignants.

▪ Réflexion :

Une réflexion conjointe a été entamée par les quatre écoles d'enseignement secondaire de Sherbrooke. Il est devenu très délicat d'organiser des voyages, car la loi s'est modifiée durant les dernières années. Beaucoup de situations « spéciales » engendrent des arrangements particuliers et des frais supplémentaires pour l'école. C'est délicat et difficiles à gérer.

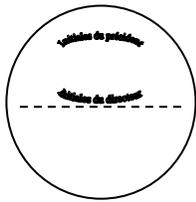
La gestion des levées de fonds et les implications possibles pour l'école aussi deviennent plus difficiles à supporter.

Il y a peut-être une avenue à explorer du côté de la Fondation.

Attention : aucune décision n'est prévue à court terme.

f) Grille-matière 2024-2025 :

Selon une analyse des modifications demandées par les enseignants à la grille-matière, 3 versions ont été proposées aux enseignants en assemblée. La version retenue par les enseignants, via un vote, est l'horaire à deux cycles pour les vocations seulement. Cette nouvelle grille-matière doit être approuvée officiellement par les membres du conseil d'établissement.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Patrick P. présente les modifications de périodes par matière que la nouvelle grille-matière proposée entraîne.

Sonia B. mentionne qu'elle trouve dommage que ce changement touche particulièrement le cours d'Éthique. À son avis, c'est l'un des derniers cours offerts qui traite vraiment de « l'humain ».

Patrick P. précise que le nombre de périodes dans cette matière a quand même augmenté dans les dernières années.

Il est proposé par Isambert L. N., appuyé par Sonia B. et résolu :

QUE la grille-matière 2024-2025 soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. FONDATION (INFORMATION)

Aucune.

9. DÉROGATIONS (APPROBATION)

Patrick P. présente les dérogations qui se sont ajoutées au calendrier scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Marie-Claude T., appuyé par Delphine Sophie Chigot et résolu :

QUE les dérogations soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

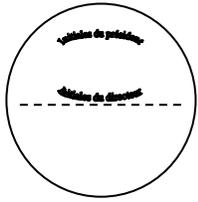
10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Geneviève S., appuyé par Isambert L. N. et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 24.



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Charles-Emmanuel Pariseau, président

Patrick Pinsonneault, directeur